

FINANCER UN INVESTISSEMENT AVEC UN CRÉDIT BAIL (= LEASING)

ENTREPRISE Le crédit bail (ou leasing) c'est quoi ? Comment ça marche ?

NATALIE MAURS
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

C'est un contrat de location à durée déterminée, avec option d'achat, qui permet à l'entreprise de profiter d'un matériel sans en être propriétaire et éventuellement de l'acquies au terme du contrat. Un contrat de crédit bail s'établit entre trois acteurs : l'entreprise, le fournisseur de matériel et l'établissement financier qui travaille avec ce dernier (appelé crédit bailleur).

Ce n'est pas une location-vente puisque l'agriculteur n'est pas obligé d'acheter le matériel en fin de contrat.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

1 - l'agriculteur choisit son matériel chez son fournisseur ;

2 - Il signe un contrat de crédit-bail avec son fournisseur et le crédit bailleur qui achète le matériel. Ce contrat indique notamment :

- le montant des loyers (le premier est en général plus élevé que les autres et correspond souvent à la reprise de l'ancien matériel) ;
- la périodicité des versements ;
- l'assurance ;
- la valeur de rachat au terme de la période de location.

3 - en fin de contrat, l'agriculteur a le choix entre acheter le matériel, restituer le matériel ou repartir sur un nouveau contrat de location.

CARACTÉRISTIQUES DU CRÉDIT BAIL

Le crédit bail coûte souvent un peu plus cher qu'un crédit classique, mais il y a des avantages :

- l'entreprise agricole n'a pas à avancer la TVA, ce qui présente

du bilan et son financement n'apparaît pas dans les dettes au passif. Ce financement n'impacte donc pas le montant des prêts en cours, ce qui peut être intéressant en cas de besoin de prêts nouveaux sur d'autres objets pour avoir l'accord de la banque ;

- Le premier loyer majoré peut être passer en charge sur l'année comptable, notamment si on peut invoquer une utilisation intensive du matériel et une forte dépréciation (à vérifier avec votre comptable). Cela représente un avantage fiscalement.

SOYEZ VIGILANT

Attention, le crédit bail est une formule très souple car les loyers sont modulables. C'est un avantage mais ça peut aussi être un inconvénient si vous ne mesurez pas bien les tenants et les aboutissants de la proposition qu'on vous fait. En effet, si vous manquez de trésorerie, le crédit bail permet de vous faire une proposition sur mesure mais n'allez pas imaginer que c'est un moyen d'acquies un matériel à moindre coût et méfiez vous d'une proposition avec de trop faibles loyers par rapport au coût du matériel car, c'est lorsque vous sortirez du système qu'il faudra payer l'addition.

Pour en savoir plus : Natalie Maurs (Chambre d'agriculture) au 06 83 47 05 71

Réalisé avec le soutien financier de l'Europe et du Coador

POUR ALLER + LOIN

- Soyez attentif à tous les éléments du contrat et faites les calculs de chaque hypothèse de fin de contrat avant de signer.

- En cas de doute sur une pro-